

## Douglas Cooper und die Entstehung des «Raubgutbeschlusses»

### 13. Douglas Cooper an Albert Henraux, 18. 10. 1945 [2 S.]

Information über den Stand der Verhandlungen mit der Schweizer Regierung betreffend Raubkunst, die Schaffung einer «Commission fiduciaire» durch die Schweizer Behörden, die Notwendigkeit einer Verlängerung seines Aufenthaltes und die weitere Vorgehensweise.<sup>1</sup>

le 18 octobre

Hôtel Bellevue Palace Berne  
Grand Hotel & Bernerhof

Cher Ami,

Nous sommes toujours dans les négociations [sic] pour arriver à la saisie des tableaux volés par le gouvernement suisse. Jusqu'alors sans résultat, mais depuis 2 jours il y a eu un brusque changement. On créa ici une commission fiduciaire pour s'occuper justement de la récupération. C'est pour cela qu'on m'a prié de ne pas partir avant qu'elle soit au travail car j'ai toute la documentation. On a précipité un peu les choses par une manœuvre de la part de M. B.,<sup>2</sup> le plus grand détenteur actuel, qui a mis les 14 œuvres en question à la disposition du gouvernement suisse, en exigeant qu'il fasse quelquechose. Il refuse de traiter avec les marchands. Le voyage PR<sup>3</sup> a failli nous rendre impossible toute manœuvre. Mais je dois vous dire que pour 55 tableaux français (connus) il y en a 19 de sujets britanniques, donc il y [a] de la pression de tous les côtés.

Il me faut maintenant une deposition [sic] de chaque possesseur ancien (1939/40) que les tableaux nommés sur la liste ci-incluse lui appartenaient entièrement en 1940, qu'il ne les a jamais donnés à qui que ce soit, ni vendus, ni mis en gage etc., que la dernière fois qu'il les a vus ils étaient à ... et qu'ils ont été séquestrés par les autorités boches. Faisons cela d'abord pour les tableaux que j'ai déjà identifiés. La Commission suisse exigera cela.

Nous espérons arriver à une solution diplomatique par laquelle il ne sera plus nécessaire de prendre des avocats etc.

J'ai déjà demandé une liste à PR.

Croyez, cher Monsieur Henraux, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux

[Signatur: Douglas Cooper]

Quelle: MAE, RV 549, P 25, Dossier Suisse, Rapports Douglas Cooper.

1 Siehe Kapitel 6.1.1, Abschnitt «Die Rolle der Commission de Récupération Artistique in der Schweiz».

2 Monsieur Bürhle.

3 Paul Rosenberg.

